

SAINT CÉSAIRE, ARCHEVÊQUE D'ARLES

470-542

Fêté le 27 août

Saint Césaire naquit dans le territoire de Chalon-sur-Saône de parents illustres par leur naissance et recommandables par leur insigne piété. N'ayant encore que sept ans, il donna des marques d'une charité héroïque envers les pauvres; il prenait déjà plaisir à leur donner ses propres habits et lorsque, retournant à la maison, demi-nu, ses parents le réprimandaient de sa libéralité, il répondait agréablement que c'étaient des passants qui l'avaient dépouillé. A l'âge de huit ans, sentant déjà, dans son cœur, de saintes ardeurs pour la vie évangélique il alla de son propre mouvement, à l'insu de sa famille, trouver l'évêque de Chalon, saint Sylvestre, pour le supplier de lui donner la tonsure cléricale et de le consacrer au service de son Eglise. Le saint prélat ne put différer de le lui accorder, ayant remarqué sur son visage, et par la manière fervente et résolue avec laquelle il faisait sa demande, que la divine Providence le destinait à quelque chose de considérable. En effet, il ne se trompa point; car Césaire, ayant passé deux ans avec beaucoup d'édification dans les fonctions de clerc, animé du désir d'une plus haute perfection, et résolu d'abandonner non seulement ses parents, mais encore son pays, pour se délivrer de la captivité du siècle, partit de Chalon, avec un domestique seulement, et se rendit au monastère de Lérins, qui était l'école publique de la piété pour les Gaules. Sa mère, s'étant aperçue de sa fuite, envoya promptement après lui jusqu'à un fleuve voisin, afin de l'arrêter au passage mais, par une faveur divine, il ne fut point vu de ceux qui le poursuivaient. Il est vrai que le démon, qui voulait rompre son pieux dessein, fit ce qu'il put pour le faire connaître par la bouche d'un possédé, qui, le suivant pas à pas, criait derrière lui «Césaire, ne va pas plus loin», mais le saint enfant, touché de compassion et de crainte d'être découvert, se tournant vers ce malheureux, lui donna à boire dans un vase qu'il portait et sur lequel il avait, auparavant, fait le signe de la croix, et chassa de son corps le démon qui le tourmentait. L'on a su ce miracle par le domestique même qui l'accompagnait.

Ainsi Césaire, heureusement échappe des mains de ceux qui voulaient s'opposer à sa vocation, arriva à Lérins où saint Porchaire, qui en était abbé, lui donna l'habit de la Congrégation, au grand contentement des Pères. Il se rendit aussitôt un modèle de vertu dans le monastère; car il était le plus diligent aux veilles, le plus soigneux pour l'observance de la règle le plus prompt à l'obéissance, le plus assidu au travail, le plus humble dans l'exercice des ministères du cloître et le plus admirable en modestie et en douceur; de sorte que les plus anciens furent bien surpris de voir un jeune homme, qu'ils avaient reçu pour l'instruire dans la discipline régulière, déjà consommé dans la pratique de toutes les vertus religieuses. Il pratiquait des mortifications extraordinaires, sachant bien que plus le corps est affaibli, plus l'esprit devient vigoureux, et que la perfection de l'homme intérieur n'est fondée que sur les ruines de l'homme extérieur. Il passait les nuits à la lecture, à la prière et au travail et, au lieu de donner à son corps les aliments que son âge demandait, il le privait de ceux qui lui étaient nécessaires, ne mangeant qu'un peu de légumes qu'il préparait d'un dimanche à l'autre.

Cette austérité excessive dans un jeune homme ruina bientôt sa santé et le réduisit à un état de langueur qui fit pitié au saint abbé. Mais, tant qu'il demeura dans le monastère, on ne put jamais arrêter sa ferveur ni l'obliger d'interrompre pour quelque temps ses exercices spirituels et l'usage de la mortification on s'avisait donc de l'envoyer à Arles, afin que l'on pût travailler au rétablissement de sa santé. Il y avait dans cette ville un illustre citoyen, nommé Firmin, lequel, avec sa femme, employait son bien à assister les ecclésiastiques, les religieux et les pauvres qui imploraient sa charité. On le pria de recevoir dans sa maison le jeune Césaire. Il le reçut et le considéra comme son propre fils. Non content de rétablir la santé de son protégé, Firmin voulut orner son esprit à cet effet il lui fit suivre les leçons de Pomerius, célèbre rhéteur venu d'Afrique pour enseigner à Arles. Mais une vision terrible avertit Césaire de ne pas apprendre les sciences profanes; Dieu se réservait d'instruire lui-même cette âme privilégiée. Cependant Firmin parla des vertus de notre Saint à Eonius, évêque d'Arles, compatriote et parent de Césaire. Ce prélat le demanda à l'abbé Porchaire, l'obtint avec peine, et lui conféra successivement le diaconat et la prêtrise, pour l'employer au service de son Eglise.

Notre Saint ne changea nullement sa manière de vivre, et observa toujours fidèlement les constitutions du monastère de Lérins. Il était élevé aux ordres sacrés, mais il n'en était pas

moins religieux, se distinguant entre les autres clercs par son humilité profonde, par sa charité ardente, par son obéissance prompte et par sa mortification continuelle. Il se trouva le premier à l'église et n'en sortait que le dernier. Il fermait ses yeux et ses oreilles à toutes les choses du monde, pour s'appliquer uniquement à la contemplation des vérités célestes, et il paraissait, sur son visage, un je ne sais quoi de divin, qui inspirait de la dévotion à ceux qui avaient le bonheur de le voir.

L'abbé d'un monastère situé dans une île à la porte d'Arles étant mort, Eonius jeta aussitôt les yeux sur Césaire pour le mettre en sa place. Trois ans après, Eonius, épuisé par une longue maladie, se voyant extrêmement malade, demanda Césaire pour successeur. A cette nouvelle, le Saint prend la fuite et va se cacher dans les tombeaux élevés par les Romains et dont on voit encore aujourd'hui les ruines auprès d'Arles. Mais il est découvert et forcé d'acquiescer aux désirs du peuple et du clergé, qui, d'une voix unanime, l'avaient élu pour leur pasteur (502). Il avait alors trente-trois ans.

Dès qu'il fut élu à cette première chaire des Gaules, il se rendit par sa vigilance et ses travaux infatigables, un véritable successeur des Apôtres. Il abandonna le soin du temporel de son Eglise à ses diacres et à d'autres officiers qu'il y commit, pour s'appliquer tout entier à étudier la parole de Dieu et la dispenser uniment, à son peuple. Il possédait tellement l'Écriture sainte, qu'on eût dit qu'il la lisait plutôt dans un livre, qu'il ne la récitait par mémoire. C'était d'elle seule qu'il tirait toutes les belles instructions qu'il faisait à ses ouailles, et il l'expliquait avec tant d'éloquence que, semblable à cet homme de l'Évangile, il tirait tous les jours de ce trésor de nouvelles choses il décrivait les vices avec des laideurs qui en donnaient de l'horreur à ceux qui l'écoutaient, et il représentait la vertu avec des beautés qui, charmant tout le monde, inspiraient un désir ardent de la pratiquer. Il faisait des descriptions pathétiques de la vanité des choses de la terre, et montrait la solidité de celles du ciel. Il convertissait les uns par les menaces et par la sévérité, et gagnait les autres par son honnêteté et par sa douceur par ses larmes, il triomphait de la dureté des plus opiniâtres en un mot, il appliquait prudemment le remède à chaque malade, et, comme un sage médecin, il n'avait pas tant d'égards à ce qui pouvait plaire au malade, qu'à ce qu'il jugeait être plus utile à sa guérison. Il ne rougissait point d'exhorter les évêques mêmes qui le visitaient, à s'acquitter dignement de leurs devoirs, et à travailler sans relâche au salut des âmes que Dieu leur avait commises; il exhortait surtout ses ecclésiastiques à se rendre dignes de leurs fonctions et de leur ministère. Il leur représentait que c'était un crime à eux de se taire lorsqu'ils voyaient quelques abus à reprendre parmi le peuple que leur profession les engageait indispensablement d'annoncer la parole de Dieu et que, s'ils manquaient à ce devoir, dont d'autres qu'eux s'acquitteraient plus dignement, ils s'attireraient ce terrible reproche de Jésus Christ : «Malheur à vous, docteurs de la loi, qui vous êtes saisis de la clef de la science, et n'êtes pas entrés vous-mêmes dans son secret, et qui avez empêché ceux qui voulaient y entrer de le faire». Enfin, comme s'il eût pénétré l'intérieur des consciences, il exposait à chacun d'eux les fautes auxquelles il était sujet et dont il devait se corriger.

Pour empêcher les causeries dans l'église, il obligea les laïques de chanter, avec les clercs, des psaumes, des hymnes et des antiennes, et il établit l'usage des prédications et des exhortations aux jours de fête. Il fonda des hôpitaux pour les malades, où il voulait qu'on fit l'office divin comme dans sa cathédrale. Il assigna aussi des lieux et des revenus pour la retraite et la subsistance des pauvres il avait pour eux une telle tendresse que, souvent, il commandait à ses domestiques d'aller voir s'il n'y avait point quelqu'un à la porte de son palais, de crainte de l'y faire attendre trop longtemps exposé aux injures de l'air, tandis que lui était à son aise dans sa chambre. Il disait que Dieu avait laissé des pauvres sur la terre, afin que nous pussions leur donner les biens dont nous espérons recevoir la restitution des mains de Jésus Christ dans le ciel.

Comme Césaire travaillait ainsi tranquillement à la conduite de son peuple, il fut accusé, auprès d'Alaric, roi des Goths, de s'entendre avec les Bourguignons, pour leur mettre la ville d'Arles entre les mains. Ses véritables accusateurs furent des ecclésiastiques de son clergé, que cette qualité pouvait rendre croyables, si leur mauvaise vie, que leur prélat reprenait trop fortement à leur gré, ne leur eût dû ôter toute créance. Ils ne parurent pas, néanmoins, mais se servirent de Licuman, notaire ou secrétaire du Saint : Licuman, ayant par sa charge plus de part dans les affaires de son maître, rendit la calomnie plus vraisemblable. Alaric qui, quoique arien, avait eu jusqu'alors beaucoup de respect pour Césaire, ajouta trop légèrement foi à ce rapport, selon le génie des tyrans, qui ne peuvent s'empêcher d'être soupçonneux; de sorte qu'il le chassa de son siège et le relégua à Bordeaux; mais cet exil lui fut infiniment glorieux par un miracle, qui rendit témoignage de son innocence car le feu ayant pris dans la ville, et la

menaçant d'une ruine entière, les habitants, qui avaient reconnu sa sainteté depuis qu'il demeurait parmi eux, s'adressèrent à lui et le supplièrent de prier Dieu qu'il fit cesser l'embrasement. Il ne put les refuser il vint donc dans la rue au-devant des flammes, se mit à genoux, et fit une prière si efficace que l'incendie cessa tout à coup. Pendant le temps qu'il demeura à Bordeaux, il prêcha souvent au peuple, et sa parole émut tous les cœurs. Loin de se plaindre d'Alaric, son persécuteur, il en parla toujours avec grand respect, et recommanda au peuple de lui obéir, parce que l'Evangile oblige d'être soumis aux souverains.

Cette conduite fut heureuse pour Césaire, car Alaric reconnut par là son innocence, et lui écrivit une lettre fort honorable, pour l'avertir qu'il pouvait retourner à Arles quand il voudrait. Les habitants, sachant qu'il approchait, allèrent au-devant de lui avec les croix élevées et des cierges allumés, comme au-devant d'un triomphateur. Son arrivée fut signalée par un miracle : depuis longtemps une sécheresse extraordinaire désolait leur territoire, et il n'y avait point d'espérance de moisson pour cette année mais, dès qu'il entra dans la ville, le ciel, qui l'avait éclairée par le jour le plus serein qu'on eût jamais vu, s'obscurcit tout à coup et versa une pluie si abondante, que la terre fut suffisamment arrosée pour produire une belle récolte. Alaric avait condamné son calomniateur à être lapidé quand Césaire vit les pierres entre les mains du peuple, il se mit devant le coupable et le sauva.

Il ne jouit pas longtemps de ce repos. Clovis s'étant allié à Gondebaud, roi des Bourguignons, vint assiéger Arles, conjointement avec lui. Pendant le siège des Juifs perfides, qui s'entendaient secrètement avec l'armée assiégeante, imaginèrent, pour mieux voiler leurs desseins, d'accuser l'évêque saint Césaire de trahison, sous prétexte de la charité qu'il exerçait envers les prisonniers francs et burgondes. Ils se saisirent de lui, le chargèrent de chaînes et le menèrent au palais du prince, où ils le mirent en prison, avec dessein de le jeter au plus tôt dans le Rhône. Les assiégeants s'étant un peu écartés des murailles, les assiégés sortirent, et on trouva, attachée à une pierre, la lettre d'un juif, qui avertissait les ennemis que, s'ils attaquaient la ville du côté où les Juifs faisaient la garde, ils la prendraient indubitablement mais qui leur demandait, pour récompense de cet avis, que ceux de station fussent exempts du pillage. Cette lettre ayant fait connaître, d'un côté la trahison des Juifs, et de l'autre l'innocence de Césaire, on le mit en liberté. Il s'employa aussitôt à soulager la misère de beaucoup de personnes que les Goths avaient amenées dans la ville après la levée du siège. Pour cet effet, il vendit ses meubles et fit fondre les vases d'or et d'argent de l'église. «Si vous étiez dans le même malheur que ces pauvres gens», disait-il aux prêtres et aux clercs qui trouvaient à redire à cette charité, «vous approuveriez sans doute ma conduite, et votre misère vous ferait paraître juste ce que vous blâmez maintenant. Pourquoi voulez-vous que j'abandonne les membres de Jésus Christ, et que je les laisse mourir de disette tandis que j'ai en main l'or et l'argent que l'on a tiennes au même Jésus Christ, avec lesquels je puis leur sauver la vie ? Ne sera-ce pas une chose plus agréable à son cœur et à ses yeux de voir dans des vases de moindre prix son précieux sang et son corps sacré, qu'il a bien voulu laisser attacher au bois de la croix pour notre salut, que de voir périr de misère un si grand nombre de ses enfants, qui sont les objets de son amour et de ses tendresses ? C'est grâce sans doute à la réputation, à la charité de Césaire et à son crédit auprès de Dieu, que la ville d'Arles de son temps, n'a point été prise ni pillée, mais qu'elle est passée tranquillement des Goths aux Visigoths, puis aux Ostrogoths, et de ceux-ci aux Francs, sous le roi Childebart.

Dès que le siège fut levé, il fit bâtir dans la ville un monastère pour sa sœur Césarie, qui était religieuse à Marseille. Il en avait commencé un, hors des portes, auquel il avait travaillé lui-même à la sueur de son corps mais les Barbares l'ayant ruiné, il fit construire le nouveau près de l'église afin que les religieuses y fussent à l'abri des tempêtes de la guerre. Plusieurs jeunes filles, d'illustre naissance, y entrèrent aussitôt pour y vivre sous la discipline du saint Prélat et de la vertueuse Césarie. Parmi les règles qu'il leur prescrivit, il les obligea de garder inviolablement la clôture jusqu'à la mort.

Tandis qu'il travaillait à cette bonne œuvre, on lui suscita une nouvelle persécution. Des personnes malicieuses l'accusèrent devant Théodoric d'avoir voulu tramer quelque chose contre son service. Ce prince trop crédule lui envoya un ordre de le venir trouver en Italie pour se purger des choses qu'on lui imputait. Césaire, qui se sentait innocent, entreprit volontiers ce voyage et se rendit à Ravenne. Il entra dans le palais avec un visage si serein et si plein de majesté, que celui qui le faisait venir comme juge trembla en le voyant, et se sentit touché d'un respect inconnu envers lui de sorte que, au lieu de lui parler des choses dont on l'avait accusé, il s'informa des peines qu'il avait souffertes dans un si long voyage, et de l'état où il avait laissé la ville d'Arles; il lui rendit des honneurs extraordinaires; il lui envoya un bassin d'argent d'environ soixante marcs, et une somme considérable de deniers comptants, comme

une indemnité des frais qu'il lui avait fait faire, avec ordre de lui dire ces paroles : «Saint évêque, recevez ces présents le roi, votre fils, vous prie de les appliquer à votre usage, afin de vous souvenir de lui». Le Saint les reçut en effet; mais, comme il ne s'était jamais servi de vaisselle d'argent sur sa table, sinon de cuillères, il les employa aussitôt à racheter tous les prisonniers du pays d'Orange et de la Durance, qu'il trouva dans l'armée, auxquels il prit encore le soin de fournir des montures pour retourner dans leur pays. Une action si généreuse et si charitable fut rapportée à Théodoric, qui la publia avec de grands éloges. Toute la cour admira un homme si extraordinaire; et s'empressa de faire sa connaissance. Les honneurs qu'il y reçut ne l'enflèrent point de vanité mais, les considérant comme de la fumée, il crut qu'il ne devait point être loué d'avoir fait ce qu'il devait faire, et il eut plus de douleur d'être contraint de laisser quelques prisonniers encore, que de satisfaction d'en avoir racheté un grand nombre. Dieu le glorifia par des actions encore plus merveilleuses car, à son départ de Ravenne, il ressuscita le fils d'une pauvre veuve, lequel la faisait subsister par son travail, et délivra un démoniaque nommé Elpide, en jetant de l'eau bénite dans toute sa maison.

Césaire alla de Ravenne à Rome. Le pape Symmaque, le clergé, les sénateurs et le peuple l'accueillirent comme un Saint. Symmaque lui donna le Pallium de ses propres mains, et accorda aux diacres de son Eglise le privilège de porter des dalmatiques comme faisaient les diacres de l'Eglise romaine. Ayant reçu comme présent des sommes considérables notre Saint les employa au rachat des prisonniers de son pays qui étaient encore au pouvoir des Goths, et il s'en revint avec eux dans Arles, plus glorieux que s'il fût venu chargé des dépouilles de tous les ennemis de l'empire. Comme il lui restait encore une somme considérable, il alla lui-même à Carcassonne pour y délivrer d'autres prisonniers, et envoya des abbés, des diacres et des clercs pour faire la même chose en divers autres endroits. Ayant un jour rencontré un pauvre qui lui demanda de quoi racheter un captif, et, n'ayant point d'argent à lui donner, il courut promptement à sa chambre, prit la chape dont il se servait aux processions, et son aube du jour de Pâques, et les lui donna.

Comme il possédait toutes les vertus à un degré très éminent, lorsqu'il en pratiquait quelqu'une, il le faisait avec tant de perfection, qu'on eût dit que c'était celle qui excellait le plus en lui. Il n'en quittait l'exercice que pour en prendre une autre de sorte qu'il semblait que ses vertus luttassent entre elles pour leur durée et leur rang. En effet, on ne peut exprimer quels ont été sa patience, sa pureté, sa charité, sa ferveur, sa discrétion, sa modération, sa bénignité, son zèle, son oraison. Il était le défenseur de la foi, le modèle des évêques, l'ornement des églises, le prédicateur de la grâce, le pacificateur des dissensions, la source de la dilection, la règle de la discipline, le réformateur des mœurs, l'arbitre des conseils, le protecteur des peuples et le rédempteur des captifs. On ne l'endendit jamais dire la moindre chose contre son prochain; il ne pouvait non plus souffrir ceux qui en payaient mal; il châtiât rigoureusement les gens de sa maison lorsqu'ils injuriaient ou maltraitaient quelqu'un; il ne sortait jamais de sa bouche aucune parole rude, et, lorsque son devoir l'obligeait de faire quelque correction, c'était avec une douce sévérité qui inspirait le repentir. La tranquillité de son intérieur paraissait sur son visage toujours serein, à moins qu'il ne pleurât les péchés de son peuple. Il était continuellement appliqué à Dieu, et il s'était fait une si grande habitude de la méditation, qu'il ne l'interrompait même pas durant son sommeil. Il voulait que les ecclésiastiques usassent de sa maison et de sa table comme de la leur propre, soit qu'il fût présent ou qu'il fût absent. Pendant le repas, il faisait faire la lecture sur quelque matière pieuse, afin de nourrir l'âme en même temps que le corps; et, après la réfection, il résumait ce qui avait été lu et en prenait sujet d'exhorter les assistants à la vertu. Il ne portait point de chemises de toile, mais seulement d'un drap grossier. Il avait soin de faire assister les monastères qu'il savait être dans la disette, les pèlerins, les veuves et les malades.

Saint Césaire se trouva à plusieurs Synodes. Le premier fut celui d'Agde, tenu l'an 506, où l'on rétablit la discipline ecclésiastique, qui s'était misérablement relâchée par le mélange des hérétiques ariens. Plusieurs catholiques, par la fréquentation des Ariens et pour gagner les bonnes grâces d'Alaric, qui avait embrassé leur secte, avaient renoncé à la foi; les évêques, ne voulant pas les exclure de l'espérance de la réconciliation, trouvèrent un accommodement entre la rigueur ancienne de l'Eglise, dont les chrétiens n'étaient plus capables, et le relâchement entier de la discipline ce fut de les obliger aux laborieux exercices de la pénitence durant deux ans, qui serviraient d'épreuve de leur fausse ou de leur véritable conversion.

Il présida au second Concile d'Orange qui se tint sous le consulat d'Etius le jeune, en 329, quoique Baronius indique une autre date. L'occasion fut la dédicace d'une basilique bâtie par le patrice Libérius. On y traita des différends qui faisaient alors beaucoup de bruit dans les Gaules, à cause des livres de Fauste et des accusations de ses auteurs contre les véritables

disciples de saint Augustin, au sujet de la prédestination, de la grâce et du libre arbitre. On les termina par l'autorité du même saint Augustin, des paroles duquel on composa presque tous les Canons. Césaire fit paraître la profonde connaissance qu'il avait de la doctrine de ce grand évêque, et il la maintint contre ceux



tombeau du saint

qui s'en étaient déclarés les ennemis; mais, en même temps, il condamna les Prédestinatiers qui, sous prétexte de cette doctrine, enseignaient des propositions tout à fait hérétiques et pernicieuses. Il avait auparavant composé deux excellents livres *De la grâce et du libre arbitre* contre ceux de Fauste. Le pape Félix IV, auquel il les avait envoyés, les trouva si doctes et si utiles à l'Eglise, qu'il lui commanda de les publier, et leur donna son approbation par une épître qui fut mise en tête. Mais ce bel ouvrage ne se trouve plus, et sa perte ne peut être assez regrettée.

Il présida encore au Concile de Vaison, en 329, où il fut ordonné que l'on réciterait le nom du Pape vivant dans toutes les liturgies, et à celui de Riez, où Contuméliosus, qui en était évêque, fut déposé pour les désordres de sa vie; la conduite de Césaire en cette circonstance fut approuvée par le pape Jean, qui, par sa réponse, ordonna que le coupable serait renfermé dans un monastère pour y expier, par la pénitence, le scandale qu'il avait donné à son peuple, et que l'on élirait un visiteur pour gouverner son diocèse, mais qu'il ne ferait point d'ordinations et ne se mêlerait point du temporel.

Notre saint eut révélation de sa mort deux ans avant qu'elle arrivât, et dans un ravissement, il vit la gloire à laquelle il devait être élevé comme récompense de ses travaux. Il en avertit ses disciples, afin de les disposer à supporter cette perte avec la soumission qu'ils devaient à l'ordre de la divine Providence. Pendant sa maladie, qui lui causait de très grandes douleurs, il demanda aux assistants quand on célébrerait la fête de saint Augustin, et, apprenant que ce serait bientôt, il répondit «J'espère que mon décès ne sera pas éloigné de celui de ce grand Docteur, dont j'ai toujours chéri la doctrine et suivi les sentiments». Il fit son testament dans lequel il déclara que, n'ayant rien hérité de ses parents, il ne leur lègue rien; il laisse ses biens en partie à son église et en partie au monastère de religieuses qu'il avait fondé. Sentant que son heure était proche, il se fit porter, tout moribond qu'il était, au même monastère des religieuses, afin de les consoler encore une fois par sa présence et de leur donner sa dernière bénédiction. Il exhorta l'abbesse, nommée Césarie, comme sa soeur, à laquelle elle avait succédé, et aussi toutes ses filles, au nombre de deux cents, à travailler avec ferveur à correspondre à leur vocation et à garder inviolablement la Règle qu'il leur avait donnée quelque temps auparavant; puis, prenant congé d'elles pendant qu'elles fondaient en larmes, il se fit reporter dans son église, où, trois jours après, le 27 août, veille de saint Augustin, ainsi qu'il l'avait prédit, à l'heure de Prime, il rendit paisiblement son âme à Jésus Christ, en présence des prélats, des prêtres et des diacres qui l'assistaient, l'an de grâce 542. Il fut enseveli dans la principale église du monastère dédiée sous le nom de la sainte Vierge, et destinée pour la sépulture des religieuses son corps s'y conserva depuis fort précieusement.

Nous n'avons point rapporté tous les miracles qu'il a faits pendant sa vie et après sa mort, parce que leur nombre en est trop considérable. On peut les lire dans sa vie, au vie composée par saint Cyprien, évêque de Toulon, son disciple, et par Etienne, diacre de la même Eglise. Elle est adressée à l'abbesse Césarie, que Surius et Baronius ont cru être sa soeur; mais il est évident que c'était celle qui lui avait succédé, et dont est resté de lui quatre homélies, qui sont insérées dans la Bibliothèque des Pères, où ceux qui ont embrassé la vie monastique trouveront des instructions admirables. Il les avait composées pour les religieux de

Lérins, et elles montrent la connaissance profonde qu'il avait des obligations de ceux qui se consacrent à Dieu dans les cloîtres.

Acta Sanctorum.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 10

